

# Décret “Mixité Sociale”

L'heure des notations pour ses concepteurs

## *Le Sondage*

Olivier Quatresooz

*Managing Director - Strategic Creative Consult*

olivier.quatresooz@gmail.com



Rapport de synthèse présenté lors de la conférence de presse du  
**11 Mars 2009**

# PREAMBULE JURIDIQUE

- Cette étude a été réalisée entièrement **bénévolement** par Olivier Quatresooz, Managing Director de Strategic Creative Consult sprl, avec le soutien de l'asbl ELEVeS et du Collectif Décret Lotto.
- Les résultats de cette étude **peuvent donc être publiés gratuitement**. Ils sont destinés à informer le public mais aussi celles et ceux qui gouvernent (ou gouverneront) en Communauté Française de Belgique.
- Néanmoins, toute publication des ces résultats ou d'une partie de ceux-ci devra être **accompagnée au minimum de la mention suivante**:

*“Source: Etude Décret Mixité Sociale réalisée par Strategic Creative Consult sprl”*

<b>1</b>	<b>Objectifs, Questionnaire &amp; Echantillon</b>	<b>p.3</b>
2	Priorités, Degré de satisfaction, Critères de choix & Discriminations	p.10
3	Perception de l'impact du décret: préjudices & objectifs	p.24
4	Solutions désirées pour 2009	p.40
5	Solutions désirées pour les rentrées futures	p.51
6	Conclusions	p.63

## Nos uniques objectifs sont de clarifier la situation, identifier les raisons des choix et les desiderata des parents & suggérer des pistes de solutions

Dans une démocratie, les sondages d'opinion ne peuvent en aucun cas remplacer le conducteur du char de l'Etat mais ils peuvent éclairer sa route, l'aider à éviter les ornières et fossés.

C'est fort de cette conviction que j'ai personnellement pris l'initiative de lancer une enquête auprès des parents concernés par l'application du Décret Mixité Sociale... pour contribuer à une description objective des situations, sentiments, desiderata de cette population.

Dès le départ, l'Association ELEVeS et le Collectif Décret Lotto m'ont d'emblée soutenus.

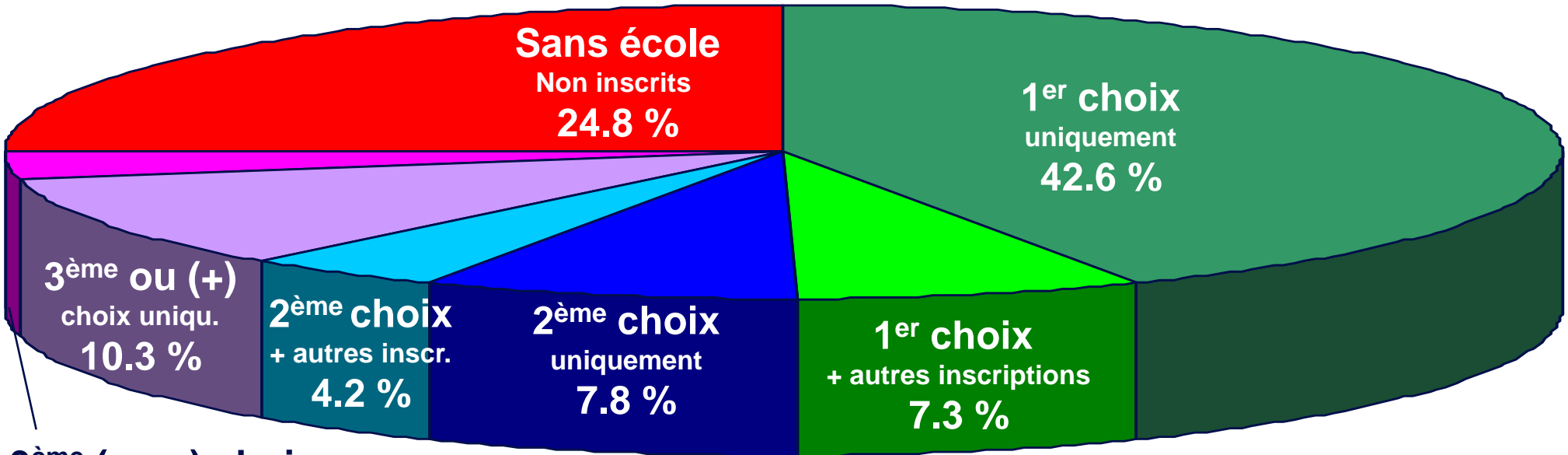
Le questionnaire de cette étude a été développé de façon à permettre de répondre aux objectifs suivants:

1. **Clarifier la situation** actuelle et obtenir un état des lieux de celle-ci,
2. **Identifier les mécanismes émotionnels ou rationnels** intervenant dans le choix d'une école
3. **Identifier et suggérer de possibles solutions pour la rentrée 2009** (afin de résoudre et/ou améliorer l'état des lieux actuel des inscriptions)
4. **Identifier les desiderata des parents pour le processus des inscriptions des rentrées futures**

**Notre questionnaire de 4 pages était composé de 6 parties et une page explicative expliquant les objectifs du sondage (annexé à cette présentation)**

- 1. Inscription de l'enfant***
- 2. Satisfaction quant à l'inscription et critères de choix d'école***
- 3. Affirmations à évaluer afin d'établir la perception du décret actuel***
- 4. Propositions de solutions pour améliorer la rentrée 2009***
- 5. Propositions de solutions pour améliorer les rentrées 2010 et suivantes***
- 6. Identification des premiers choix et autres informations***

Les parents de près de 1.000 élèves (986 exactement), représentant toutes les «situations» possibles, ont rempli notre questionnaire



3<sup>ème</sup> (ou +) choix  
+ autres inscriptions  
3.0 %

<b>3 sous – populations</b>	
- 1 <sup>er</sup> choix:	49.9 %
- Mal Placés:	25.3 %
- Sans Ecole:	24.8 %

**Les 3 sous-populations de notre échantillon correspondent aux chiffres officiels connus et peuvent donc être considérées comme représentatives**

***Chiffres officiels connus  
durant la phase d'interview***

- 14.500 inscriptions à BXL + BW
- +/- 3.500 sans écoles (2 réseaux)
- 2.000 multi-inscriptions identifiées

**3.500/14.500 =  
24.1 % Sans école  
(24.8% selon ce sondage)**

**2.000/14.500 =  
13.8 % de multi-inscriptions  
(14.5% selon ce sondage)**

## Notre échantillon provient de parents d'élèves de 80 écoles du réseau officiel et de 60 écoles du réseau libre

- Institut Notre-Dame des Hayeffes (Mont-Saint-Guibert)
- Robert Catteau (Bruxelles)
- Ecole 16 Molenbeek (Molenbeek Saint-Jean)
- Institut de la Vallée Bailly (Braine l'Alleud)
- Notre-Dame (Céroux-Mousty)
- Ecole communale du centre (Uccle)
- Christ Roi (Laeken)
- Collège Saint-Michel (Etterbeek)
- Notre-Dame Immaculée (Evere)
- Ecole fondamentale numéro 14 (Anderlecht)
- Ecole communale Saint-Job (Uccle)
- Institut Notre-Dame (Anderlecht)
- Ecole communale de Wemmel
- Ecole communale du Chenois (Waterloo)
- etc...

**Une école du Hainaut s'est spontanément manifestée:  
l'école Saint-François de Obaix  
(Pont-à-Celles)**



## La qualité et la représentativité de notre échantillon permet de réfuter les critiques qui nous ont été adressées lors du lancement de ce sondage

### Critique 1

“L'échantillon ne sera pas de taille suffisante”

- **986** questionnaires correctement remplis (dont 175 par emails)
- **1/15<sup>ème</sup>** de la population concernée
- Taille d'échantillon répondant aux **normes professionnelles**

### Critique 2

“Seuls les insatisfaits vous répondront”

- **2 x plus de 1<sup>er</sup> choix** que de sans écoles
- Chiffres tout à fait **comparables aux chiffres connus**
- Nous examinons les résultats **séparément** pr les 3 sous – pop.

### Critique 3

“Votre étude n'est réalisée qu'à Bruxelles et au Brabant Wallon”

- Un individu **ne peut se forger une réelle opinion** sur un produit/service/loi qu'à partir du moment où il en a vécu les effets, favorables ou défavorables.
- Communes couvertes sont donc **celles à problèmes: normal**

### Critique 4

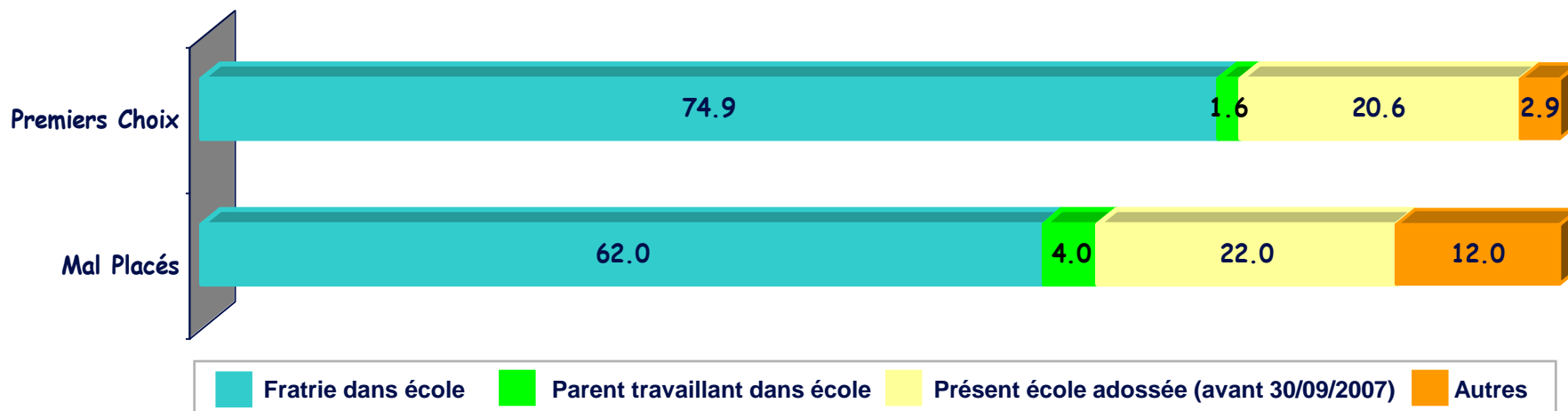
“Seulement les écoles les plus “élitistes” participeront”

- Des parents de plus de **140 écoles** ont été en contact avec notre questionnaire.
- Via directions, associations de Parents, connaissances ou à la sortie de classes de **6<sup>ème</sup> primaire**
- Meilleure représentativité assurée par la maximisation du # d'écoles plutôt que celle du # de réponses par école.

1	Objectifs, Questionnaire & Echantillon	p.3
2	<b>Priorités, Degré de satisfaction, Critères de choix &amp; Discriminations</b>	<b>p.10</b>
3	Perception de l'impact du décret: préjudices & objectifs	p.24
4	Solutions désirées pour 2009	p.40
5	Solutions désirées pour les rentrées futures	p.51
6	Conclusions	p.63

## 2/3 des parents ayant leur «1er choix» ont fait usage de l'une ou l'autre priorité

	1 <sup>er</sup> choix	Mal placés	Sans école
OUI	65.9	20.5	0
NON	34.1	79.5	100



Extrait de ceux qui ont mentionné: Autres Priorités

Immersion (17 à 22%), famille recomposée (16%), Internat (16%) et Maladie (convention P.O.) (10%), Intégration avec soutien particulier (10%), Projet H.P. (10%)

Egalement citée: Habitant la commune (22 % premiers choix et **50 %** des Mal Placés)

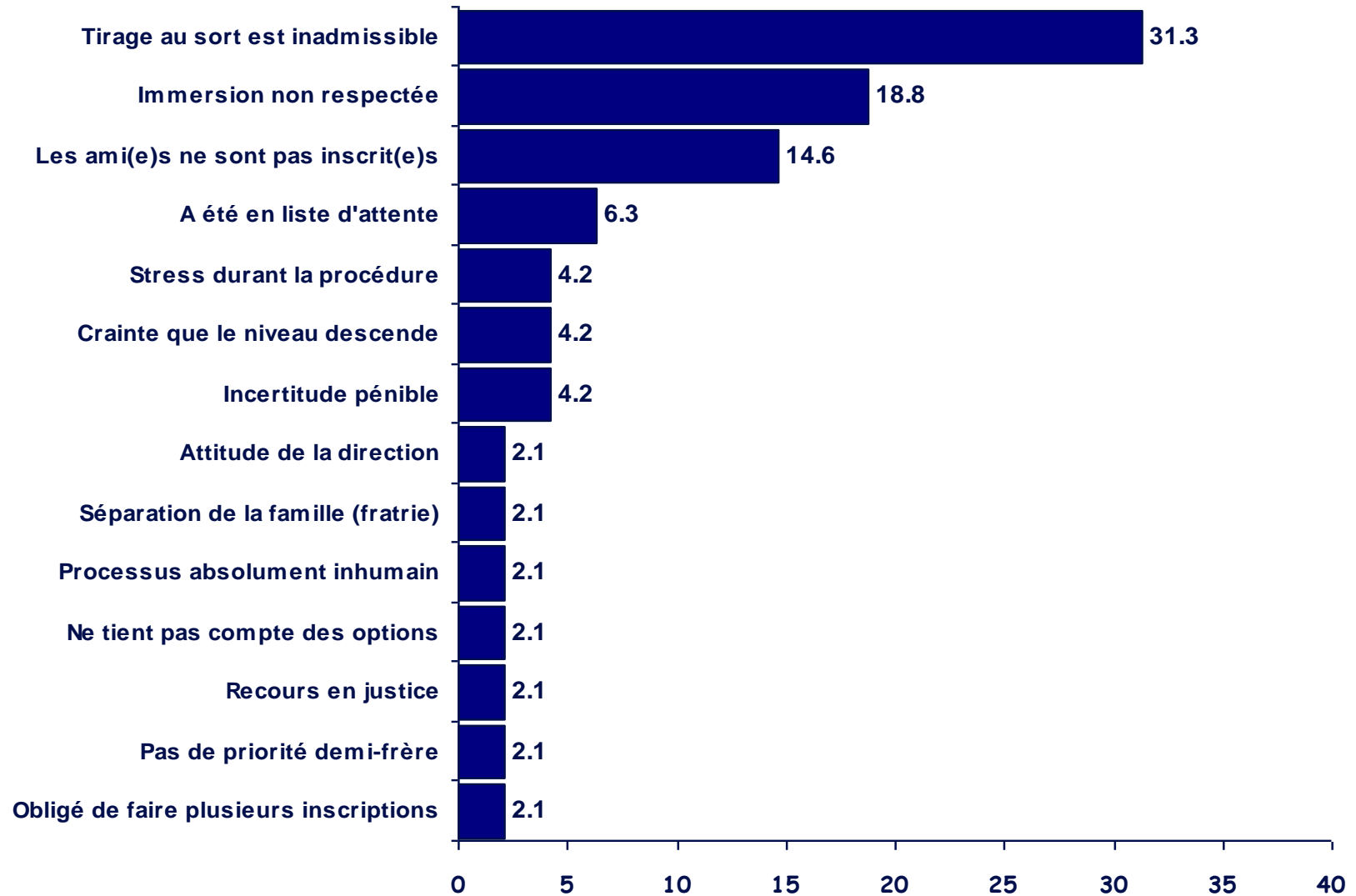
**Si 90 à 100% des parents «mal placés» ou «sans écoles» sont insatisfaits, il y a encore 15% de parents ayant leur «1er choix» qui le sont aussi.**

	<u>Premiers Choix</u>	<u>Mal placés</u>	<u>Sans école</u>
Oui, tout à fait	85.9	7.6	
Moyennement	8.3	49.2	1.3
Non, pas du tout	5.8	43.3	98.7

*0% des “Sans Ecole” se prétendent satisfaits... Ce sont les parents qui ont répondu, pas les enfants...*

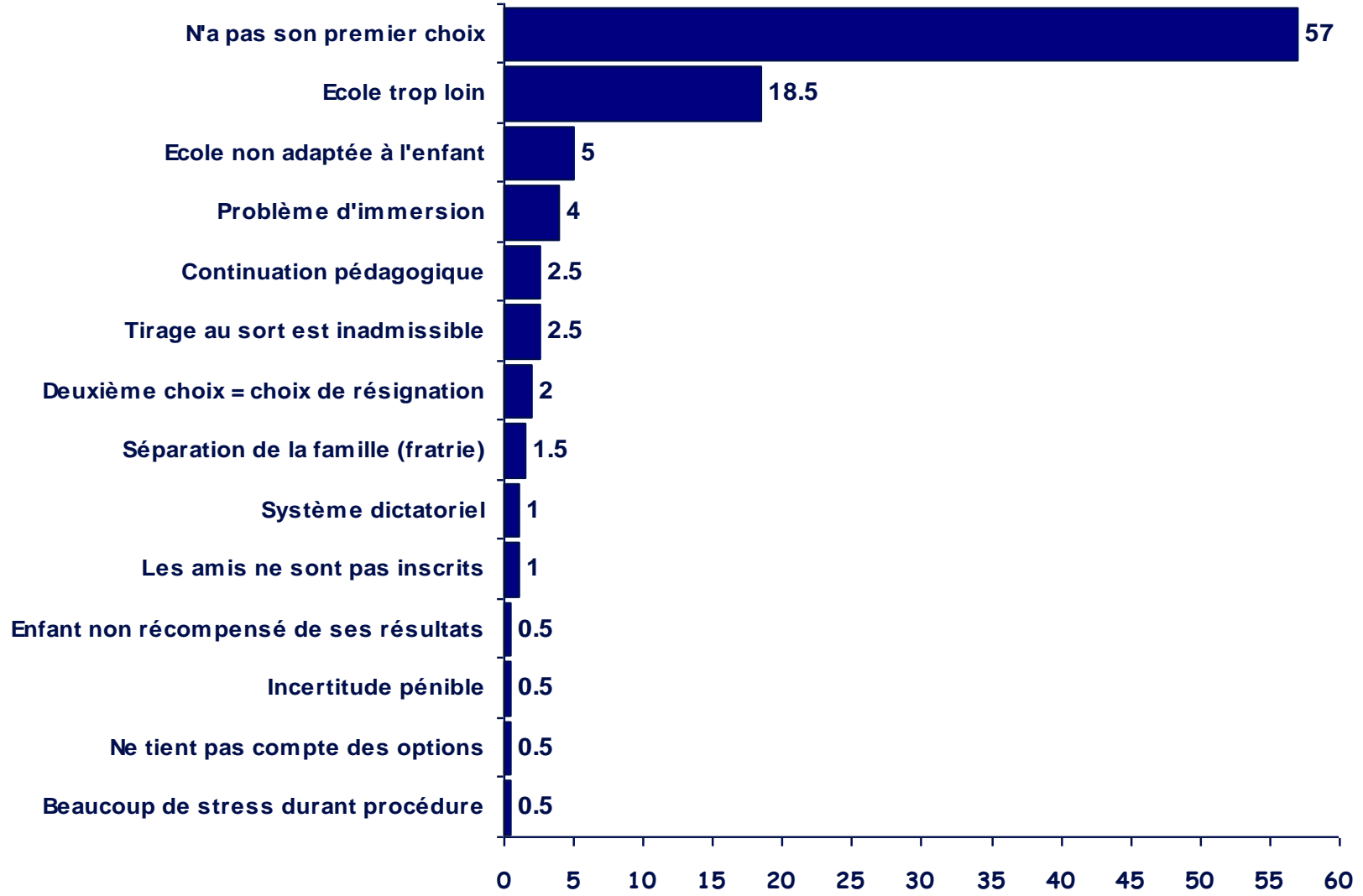
***Quelles sont les raisons de cette insatisfaction qui affecte même les «1er choix» ?***

## Raisons d'insatisfaction parmi les «1er choix»



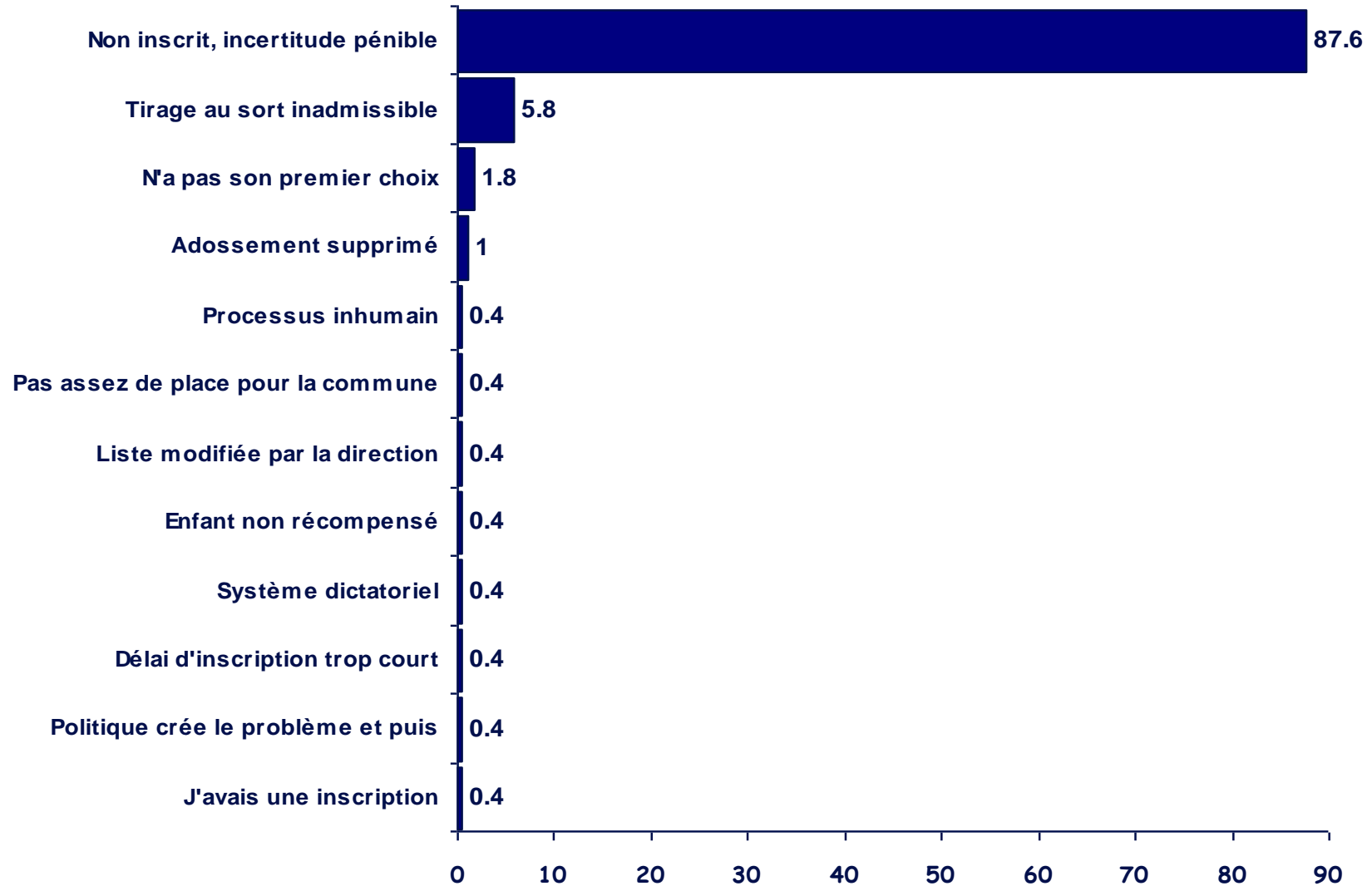
*Mentions: "Top of mind"*

## Raisons d'insatisfaction parmi les «Mal placés»



*Mentions: "Top of mind"*

## Raisons d’insatisfaction parmi les «Sans école»



*Mentions: "Top of mind"*

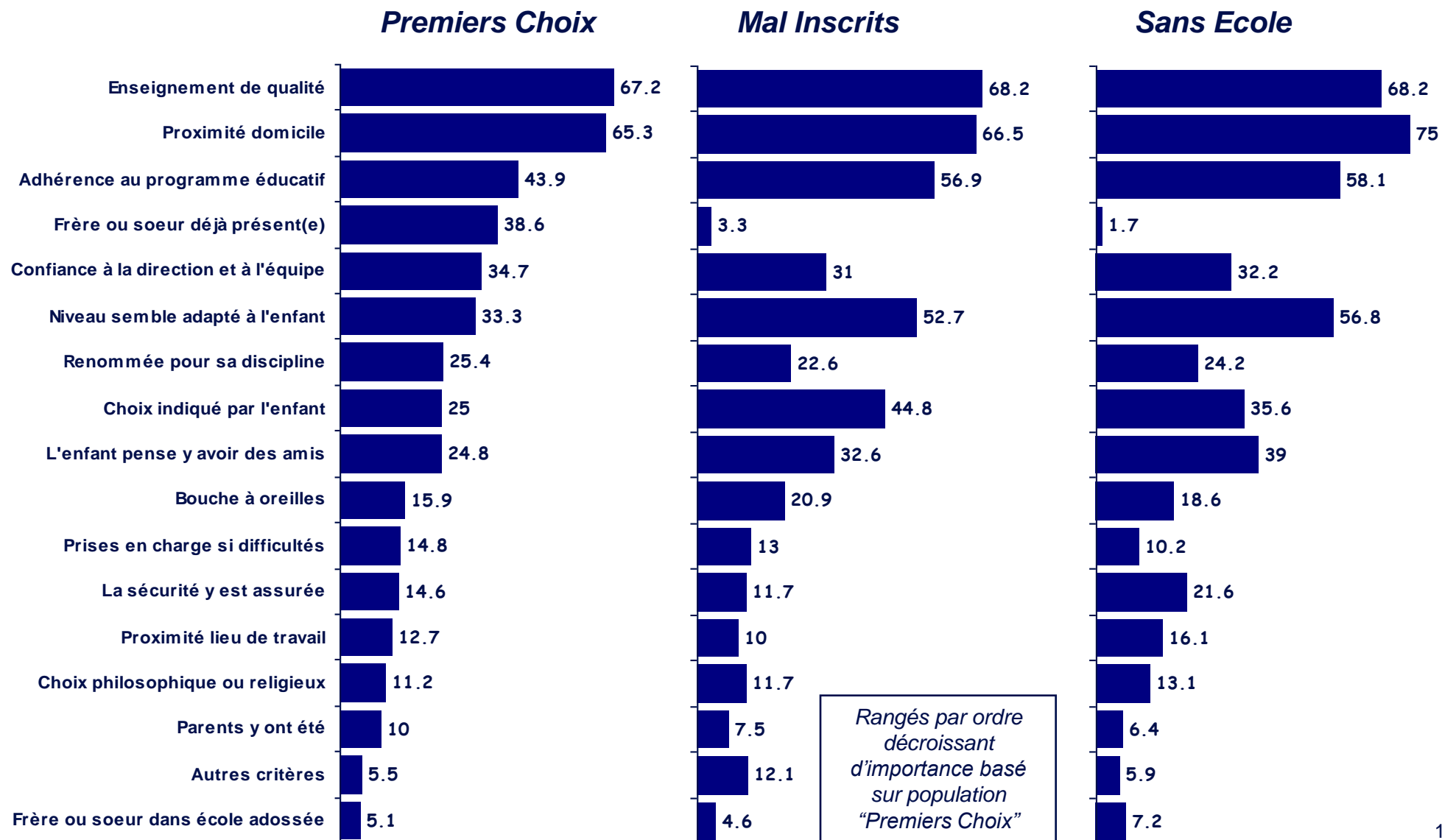
**Jamais analysé en Belgique ?**

**EXCLUSIVITE !**

**Mais, au fait, pourquoi les parents choisissent-t-ils telle ou telle école ?**



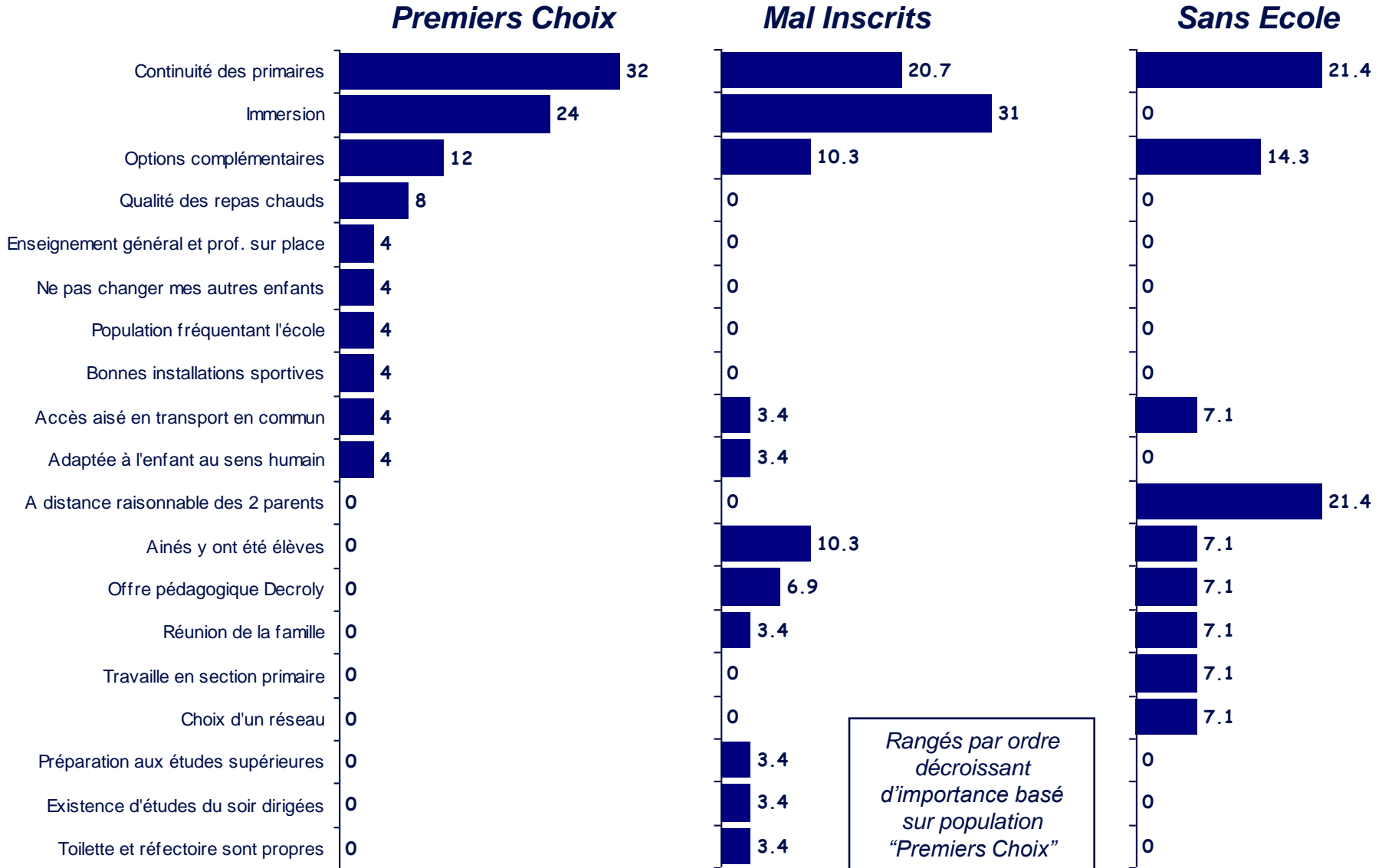
# Ce classement résulte du choix par les parents de 5 critères parmi les 17 proposés



## Réflexions sur le classement des critères proposés dans le questionnaire

- Il est clair que le processus d'inscription a eu une influence sur les choix consciemment mentionnés. Néanmoins, cet effet peut être aisément expliqué.
- Une école renommée pour son enseignement de qualité apparaît comme la plus importante raison de choix d'école. Presque tout aussi important est la proximité géographique (ce critère devient cependant influencé chez les "Sans Ecole" qui craignent d'avoir finalement une place loin de chez eux).
- L'adhérence au programme éducatif est clairement le 3<sup>ème</sup> critère en termes d'importance. Remarquons à quel point l'usage de priorités a bouleversé la hiérarchie du critère: "Frère ou soeur déjà présent(e) dans l'école".
- La confiance à la direction et à l'équipe éducative est dans le Top 5 de même qu'une école dont le niveau est adapté à l'enfant (ce dernier voit d'ailleurs son importance augmenté chez les "Mal Placés" et les "Sans Ecole" étant donné la frustration actuelle de ces sous-populations).
- Les "Mal Placés" justifient également leur opinion/situation par le fait que leur enfant désirerait une autre école alors que les "Sans Ecole" seraient rassurés par une place dans une école où leur enfant y aurait des ami(e)s.
- Le critère de choix philosophique ou religieux est d'importance semblable à celle apparue dans d'autres pays d'Europe de l'Ouest.

# Ce classement résulte des critères mentionnés *spontanément* par les parents



## Réflexions sur le classement des critères mentionnés librement par les parents

- La continuité des primaires est clairement la priorité (qui n'était pas mentionnée dans la liste d'origine) mentionnée comme la plus importante.
- Ce critère est probablement perçu comme la “mémoire” des écoles, une continuation du programme pédagogique que l'enfant connaît déjà. Cela met certainement en confiance quant à sa réussite en secondaire.
- Le problème de l'immersion n'est certainement pas à négliger, de même que l'existence d'options complémentaires.
- Enfin, les “Sans Ecole” apparaissent à nouveau comme beaucoup plus anxieux quant à la possibilité d'obtenir finalement une école loin de chez eux.

## Le sondage souligne à quel point les parents sont attachés à leur choix d'école, et ce quelle que soit l'issue du tirage au sort

	<u>Premiers Choix</u>	<u>Mal placés</u>	<u>Sans école</u>
Oui	95.6	80.7	86.8
Non	4.4	19.3	13.2

### Eventuelles raisons de changements

#### 1<sup>er</sup> Choix

- Peur du changement de type d'élèves
- Attitude de la direction a déçu
- Qualité des contacts avec une autre école
- N'a pas eu de place en immersion
- Ecole de meilleure réputation
- Peur que le niveau ne descende dans le 1<sup>er</sup> choix précédent
- Non plus près du domicile mais bien près du travail

#### Mal Placés

- Se résigne au deuxième choix (34%)
- Se concentre sur quelque chose de possible (23%)
- Rapprochement du domicile (9%)
- Amis y sont tirés au sort (9%)
- Demande de l'enfant (6%)
- Attitude de la direction a déçu (6%)
- Peur des mauvaises fréquentations (3%)

#### Sans Ecole

- Se concentre sur quelque chose de possible (50%)
- Demande de l'enfant (9%)
- Quitte Bruxelles où les adossemments ont été enlevés (5%)
- Amis y sont tirés au sort (5%)
- Peur du changement de type d'élèves (4%)
- Pas de place en immersion (4%)

## Le décret a-t-il induit une discrimination négative à l'égard des *familles résidant dans une commune sans école secondaire sur son territoire ?*

*“Y-a-il au moins un établissement secondaire sur le territoire de votre commune de résidence ?”*

	<u>Premiers Choix</u>	<u>Mal placés</u>	<u>Sans école</u>
<b>OUI</b>	75.4	71.1	65.5
<b>NON</b>	18.0	22.6	28.9
<b>Ne sais pas</b>	6.6	6.3	5.5

On constate que les quotas imposés ont facilité / avantage les habitants de la commune où est implantée l'école envisagée.

Il y a donc bien une discrimination envers les enfants résidants dans une commune qui ne dispose pas d'établissement secondaire sur son territoire.

## Le décret a-t-il induit une discrimination négative à l'égard des *familles avec un seul enfant* ?

“Quel est le nombre d'enfants dans votre ménage ?”

	<u>Premiers Choix</u>	<u>Mal placés</u>	<u>Sans école</u>
1	10.5	19.0	22.0
2	45.8	45.5	48.7
3	28.6	24.2	19.0
4	10.8	9.1	8.2
5	2.8	1.7	1.7
6	0.9	0.4	0.4
7	0.6		

- Il y a significativement moins de “1<sup>er</sup> Choix” parmi les ménages constitués d’un seul enfant.
- Par contre, on retrouve plus de “1<sup>er</sup> Choix” parmi les ménages composés de 3 enfants ou +.

1	Objectifs, Questionnaire & Echantillon	p.3
2	Priorités, Degré de satisfaction, Critères de choix & Discriminations	p.10
<b>3</b>	<b>Perception de l'impact du décret: préjudices &amp; objectifs</b>	<b>p.24</b>
4	Solutions désirées pour 2009	p.40
5	Solutions désirées pour les rentrées futures	p.51
6	Conclusions	p.63

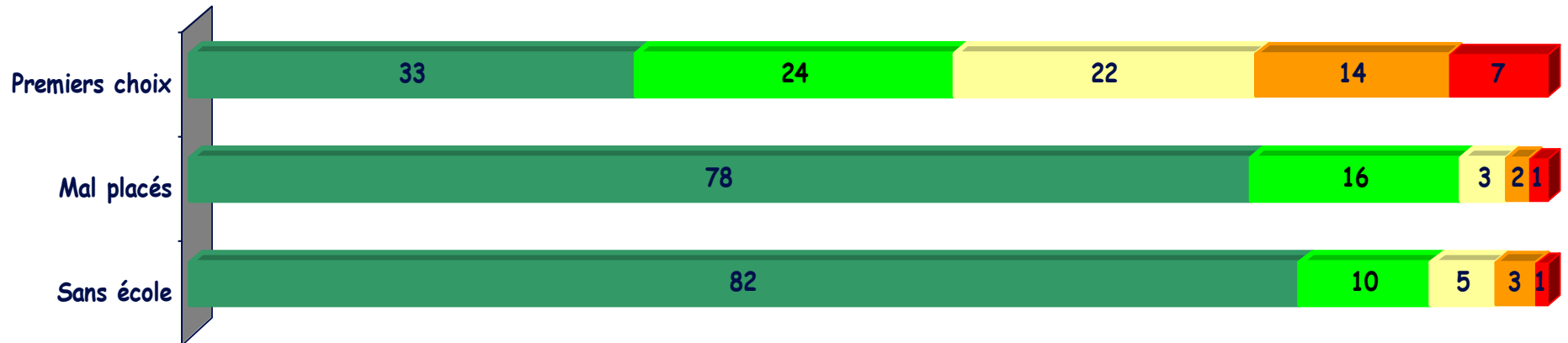


**Le décret est très majoritairement (même pour les « premiers choix ») perçu comme préjudiciable sans pour autant avoir permis de réaliser ses objectifs**

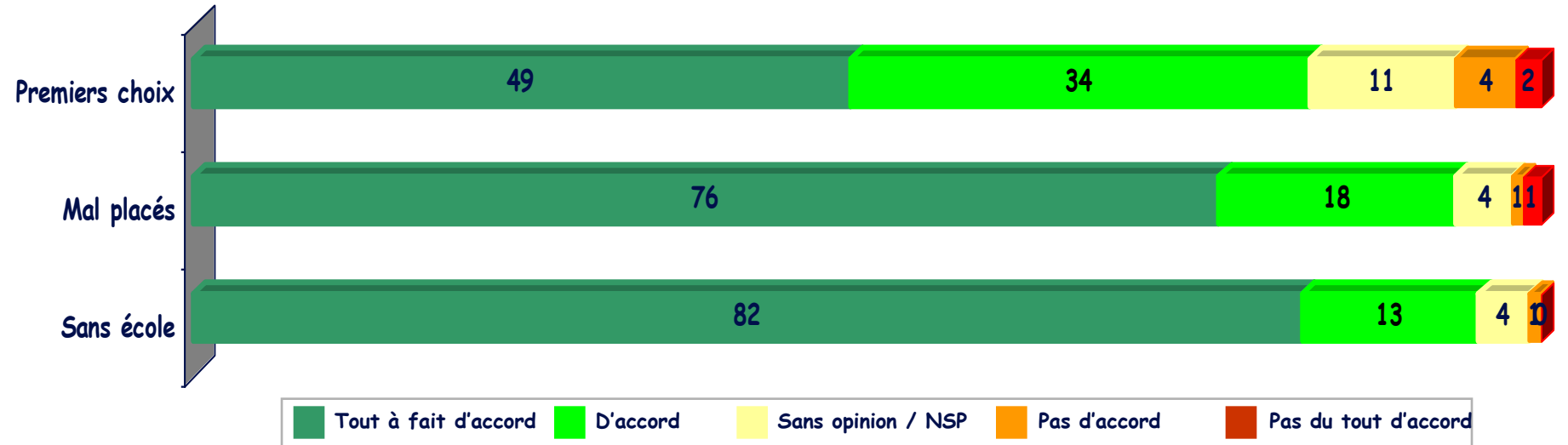


## Liberté de choix enlevée & Moins de premiers choix

### 1. "Ce décret m'a enlevé ma liberté de choix d'école" (74.6% de l'éch. total)

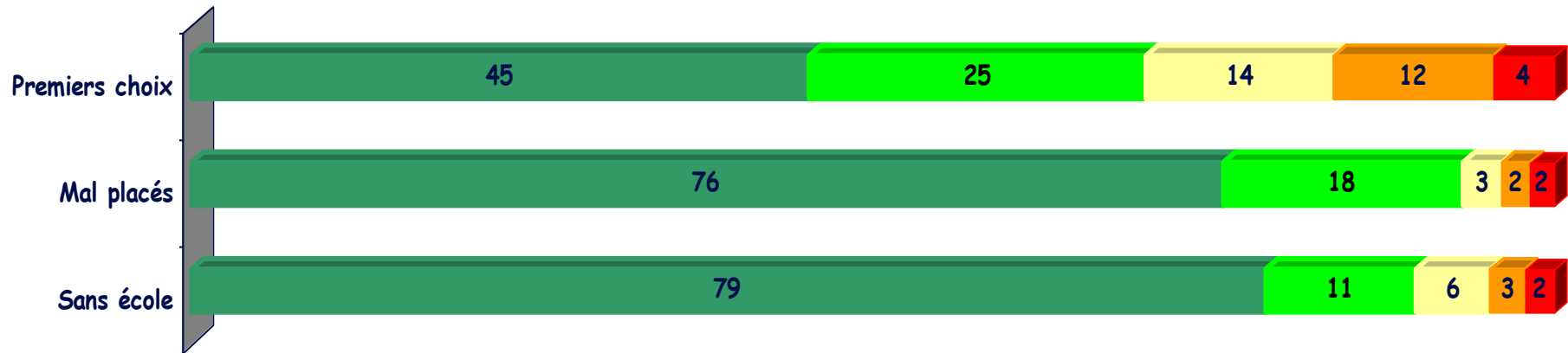


### 2. "Beaucoup moins de parents auront finalement l'école de leur premier choix" (88.7% de l'éch. Total)

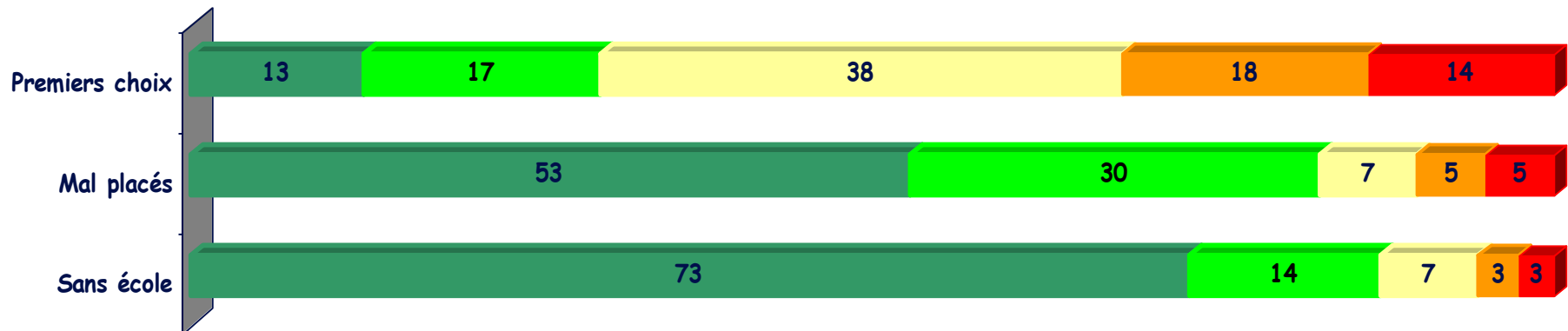


## Processus plus compliqué et difficile & Préjudice familial

### 3. “Le processus d’inscription s’est avéré plus compliqué et difficile” (80.9% éch. tot.)

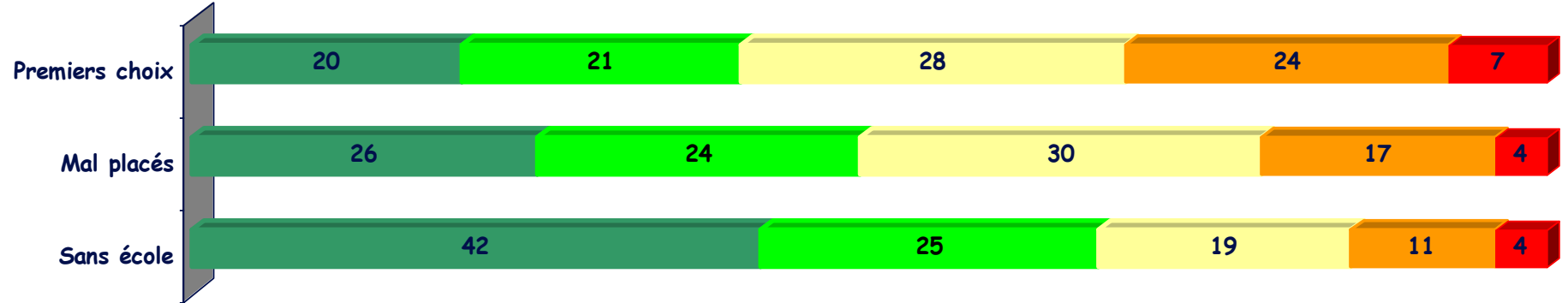


### 4. “Ce décret a porté préjudice à ma famille ou à mes enfants” (57.6% de l'éch. Total)

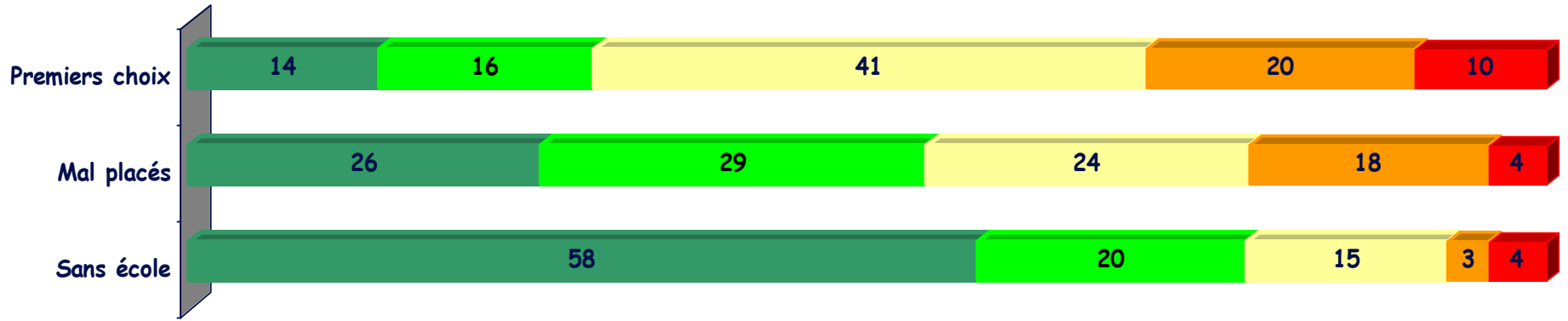


## Diminution qualité des meilleures écoles & Placement dans école non adaptée

### 5. "La qualité de l'enseignement va diminuer dans les écoles actuellement les meilleures" (49.3% de l'éch. total)

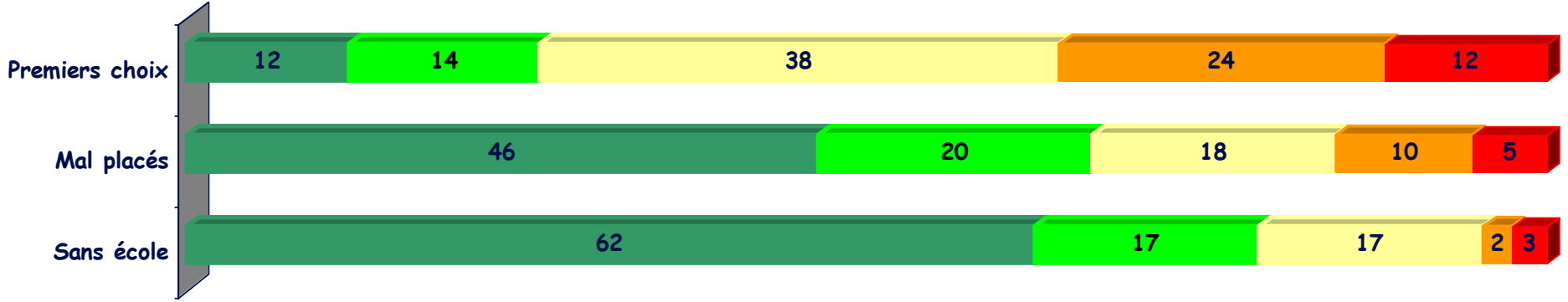


### 6. "Ce décret va nous forcer à placer notre enfant dans une école non adaptée" (48.1% de l'éch. total)



## Répercussions sur vie pratique

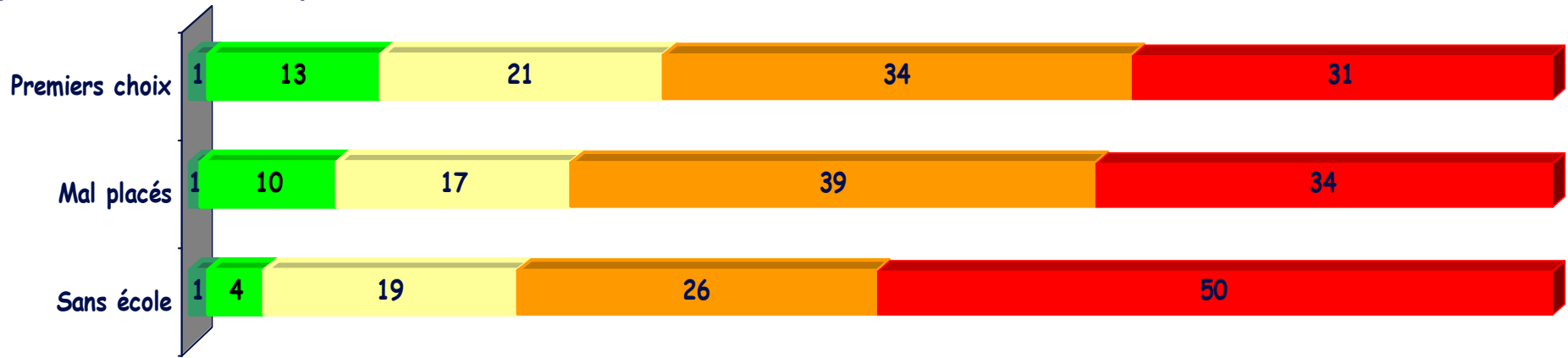
### 7. "Ce décret aura des répercussions sur notre vie pratique de tous les jours" (49.4% de l'éch. total)



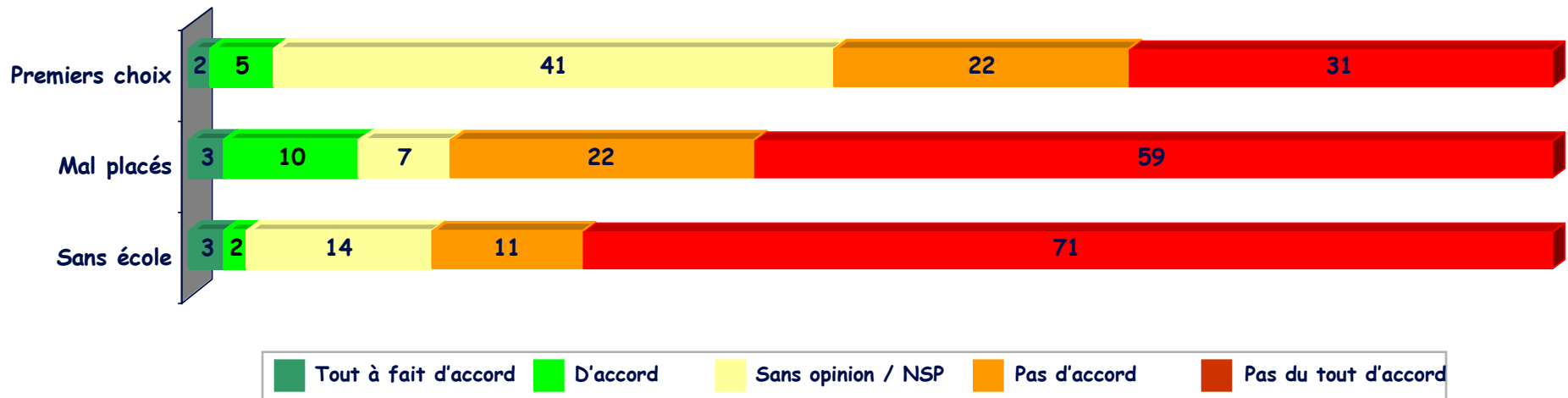
***Si les parents considèrent majoritairement avoir subi des préjudices importants, considèrent-ils que cela puisse être compensé par la réalisation actuelle ou future des objectifs du décrets ?***

## Pas d'impact sur la mixité sociale & Pas de place non envisagée/inespérée

### 1. "Ce décret va augmenter/améliorer la mixité sociale au sein des écoles" (11.1% de l'éch. total)

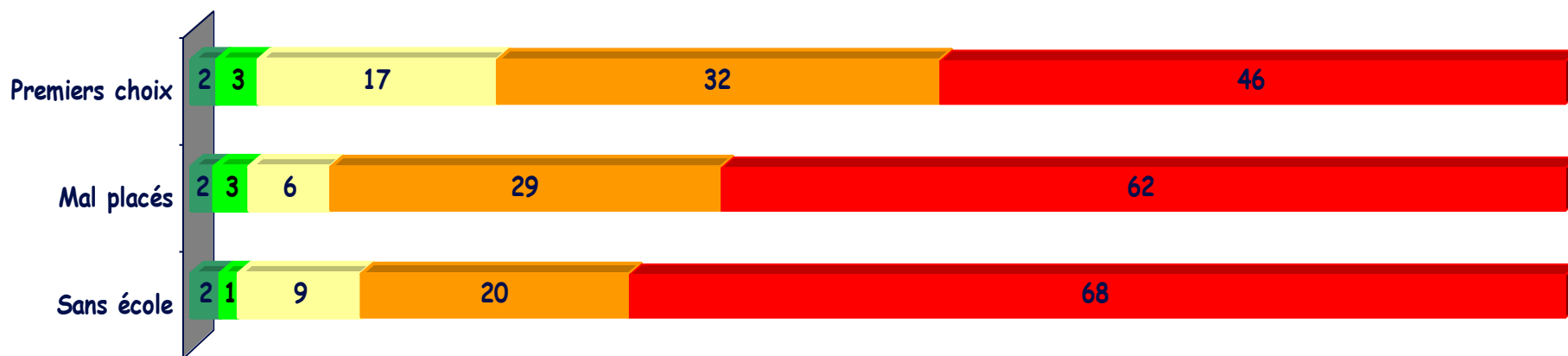


### 2. "Ce décret m'a permis d'obtenir une place dans une école non envisagée ou non espérée" (7.3% de l'éch. total)

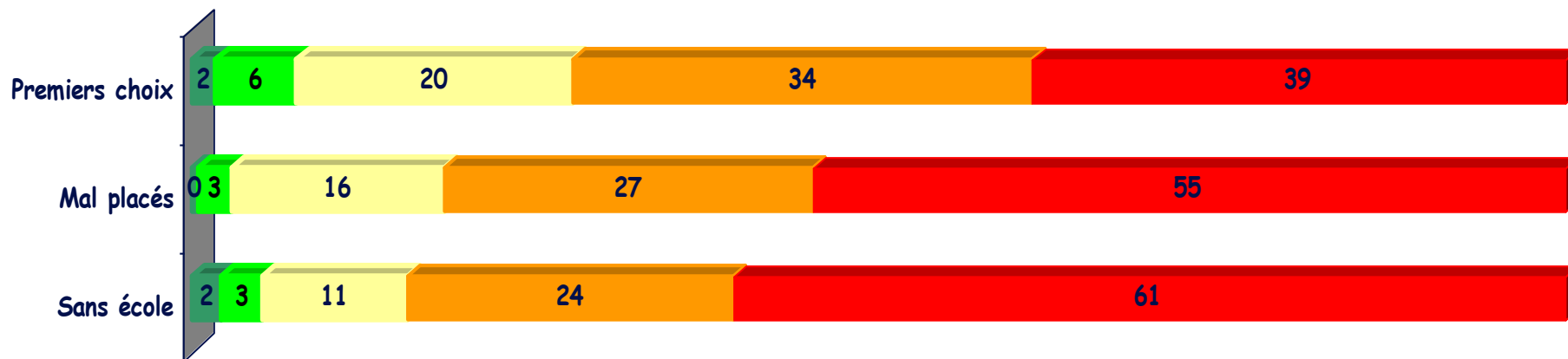


## Pas d'impact sur la qualité de l'enseignement global & des écoles à difficultés

### 3. "L'application de ce décret va entraîner une amélioration de la qualité de l'enseignement" (4.3% de l'éch. total)

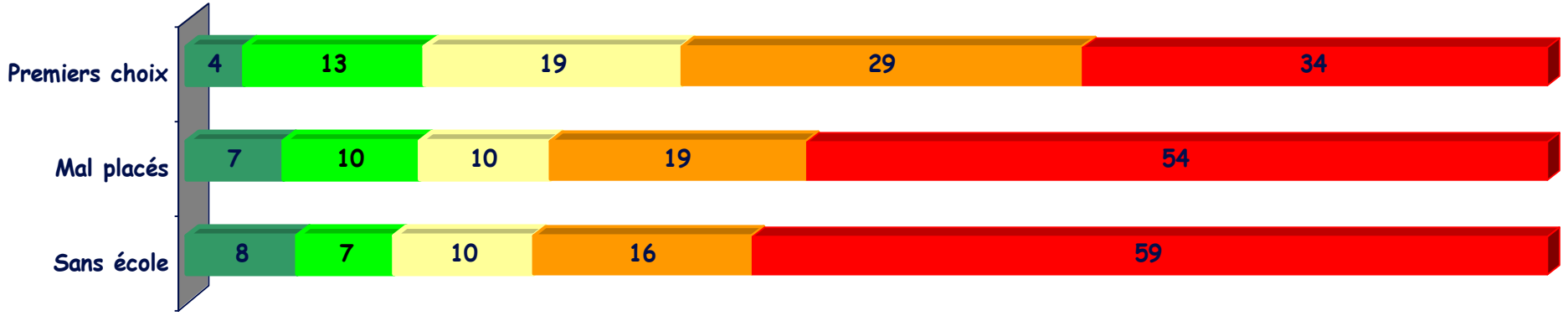


### 4. "Ce décret va améliorer la situation des écoles dites 'à difficultés' " (5.8%)



## Volonté de prise en main de l'avenir des enfants ?

### 5. "Ce décret démontre une volonté de prendre en mains l'avenir de nos enfants" (16.9% de l'éch. total)





## Le décret est perçu très majoritairement (même par les «premiers choix») comme ayant fait perdre aux directions une partie importante de leur pouvoir de décision

**“Les directions d’école ont perdu une bonne partie de leur pouvoir de décision”**  
*(85.3% de l'éch. Total)*



**Cela semble porter préjudice aux parents dans la mesure où ils témoignent d'une grande confiance vis-à-vis des directions d'écoles**

## Tableau de comparaison entre les 3 sous-population pour chaque question

	<u>Premiers Choix</u>				<u>Mal Placés</u>				<u>Sans école</u>		
	D'accord %	Pas d'accord %	Bilan Différence		D'accord %	Pas d'accord %	Bilan Différence		D'accord %	Pas d'accord %	Bilan Différence
M'a enlevé ma liberté de choix	56	21	+ 35	<<<	94	3	+ 91	=	92	4	+ 88
Processus d'inscription plus compliqué	70	16	+ 54	<<	93	4	+ 89	=	90	5	+ 95
Directions ont perdu partie de leur pouvoir	81	4	+ 77	<	90	3	+ 87	=	90	2	+ 88
Beaucoup moins de premiers choix	83	6	+ 77	<	94	2	+ 92	=	95	1	+ 94
Va améliorer situation écoles à difficultés	8	72	- 64	>	3	82	- 79	=	5	84	- 79
Va améliorer mixité sociale	14	65	- 51	>	11	72	- 61	>	5	76	- 71
Va entraîner un nivellement par le haut	5	78	- 73	>	4	90	- 86	=	3	88	- 85
A porté préjudice à ma famille, mes enfants	30	32	- 2	<<<	83	10	+ 73	=	87	6	+ 81
A donné une place dans école non espérée	6	53	- 47	>	13	81	- 68	=	4	82	- 78
Démontre volonté prendre en mains nos enfants	18	64	- 46	>	17	83	- 66	=	15	75	- 60
Aura des répercussions sur vie quotidienne	26	36	- 10	<<<	67	15	+ 52	<<	79	5	+ 74
Qualité d' enseignement va diminuer ...	41	31	+ 10	<	49	21	+ 28	<<	67	14	+ 53
Va nous forcer à placer enfant ds école non adaptée	30	30	+ 0	<<	54	22	+ 32	<<<	78	7	+ 71

## Tableau de comparaison entre les 3 sous-population pour chaque question (classées selon l'opinion des «1<sup>er</sup> choix»)

	<u>Premiers Choix</u>				<u>Mal Placés</u>				<u>Sans école</u>		
	D'accord %	Pas d'accord %	Bilan Différence		D'accord %	Pas d'accord %	Bilan Différence		D'accord %	Pas d'accord %	Bilan Différence
Directions ont perdu partie de leur pouvoir	81	4	+ 77	<	90	3	+ 87	=	90	2	+ 88
Beaucoup moins de premiers choix	83	6	+ 77	<	94	2	+ 92	=	95	1	+ 94
Processus d'inscription plus compliqué	70	16	+ 54	<<	93	4	+ 89	=	90	5	+ 95
M'a enlevé ma liberté de choix	56	21	+ 35	<<<	94	3	+ 91	=	92	4	+ 88
Qualité d' enseignement va diminuer ...	41	31	+ 10	<	49	21	+ 28	<<	67	14	+ 53
Va nous forcer à placer enfant ds école non adaptée	30	30	+ 0	<<	54	22	+ 32	<<<	78	7	+ 71
Va entraîner un nivellement par le haut	5	78	- 73	>	4	90	- 86	=	3	88	- 85
Va améliorer situation écoles à difficultés	8	72	- 64	>	3	82	- 79	=	5	84	- 79
Va améliorer mixité sociale	14	65	- 51	>	11	72	- 61	>	5	76	- 71
A donné une place dans école non espérée	6	53	- 47	>	13	81	- 68	=	4	82	- 78
Démontre volonté prendre en mains nos enfants	18	64	- 46	>	17	83	- 66	=	15	75	- 60
Aura des répercussions sur vie quotidienne	26	36	- 10	<<<	67	15	+ 52	<<	79	5	+ 74
A porté préjudice à ma famille, mes enfants	30	32	- 2	<<<	83	10	+ 73	=	87	6	+ 81

## Conclusions préliminaires relatives aux «1<sup>er</sup> choix»:

- Le Décret est perçu comme
  - une entrave à la liberté de choix (par 56%)
  - un processus compliqué (par 70%)
  - une perte de pouvoir pour les Directions d'écoles (par 81%).
- Plus de 80% sont convaincus de ce qu'il va entraîner en finale une réduction des obtentions de premier choix.
- L'on est généralement pessimiste quant à ses effets sur la qualité de l'enseignement dans les meilleures écoles (40% prédisant une baisse de qualité).
- Un tiers environ estiment que cela leur a porté préjudice, aura des répercussions sur leur vie quotidienne, les a en quelque sorte forcés à placer leur enfant dans une école non adaptée (premiers choix réalistes ... ou perte de copains? Nous verrons plus loin les raisons détaillées de cette relative insatisfaction).

## Conclusions préliminaires relatives aux «1<sup>er</sup> choix»:

- Les parents ne croient pas que ce Décret:
  - va améliorer la situation des écoles à difficultés (82% pas d'accord)
  - va augmenter la mixité sociale dans les écoles (65% pas d'accord)
  - va provoquer un nivellement par le haut (78% pas d'accord)
- 6% seulement estiment que cela leur a donné une place dans une école non espérée.
- En fait, des croisements de données indiquent que:
  - ceux qui attribuent au Décret au moins un des effets positifs évoqués (au moins un accord parmi « mixité, nivellement haut, amélioration écoles à difficultés, une place non espérée ») ne représentent que 21.2 % de ces « inscrits au premier choix ».
  - ceux qui considèrent ne pas avoir été perturbés, n'avoir subi aucun préjudice (pas d'accord avec « préjudices, et répercussions, et école non adaptée ») ne sont de leur côté que 16.1%.

## Conclusions préliminaires relatives aux «Mal placés»:

- On pouvait s'y attendre: les parents qui n'ont pas obtenu leur premier choix sont plus critiques.
- Ils sont
  - nettement plus sensibles à la perte de leur liberté de choix (94% d'accord)
  - beaucoup plus convaincus d'avoir subi des préjudices (pour 83%) qui auront des répercussions dans leur vie pratique, quotidienne (pour 67%).
- Ils estiment dans plus de la moitié des cas (54%) avoir été forcés de placer leur enfant dans une école non adaptée.
- Ils semblent encore moins convaincus des effets positifs du Décret: 3 ou 4% seulement croient à un nivellement par le haut ou à une amélioration de la situation dans les écoles à difficultés...
- 13% estiment avoir obtenu une place dans une école non espérée ... ? Ont-ils lu « non envisagée initialement »?
- Ceux qui attribuent au Décret au moins un des effets positifs évoqués représentent ici à peu près la même proportion que chez les « premiers choix » soit un peu plus de 20%.
- Ceux qui considèrent ne pas avoir été perturbés, n'avoir subi aucun préjudice ne sont plus que 3%.
- On ne peut donc visiblement pas considérer ces nombreux « inscrits mais pas en premier choix » comme satisfaits, des cas réglés, des problèmes résolus !

## Conclusions préliminaires relatives aux «Sans école»:

- A ce niveau, la frustration est beaucoup plus évidente.
- Ici aussi, l'on trouve le processus compliqué (selon 90%) et l'on croit encore moins à ses effets positifs (voir plus bas).
- Mais surtout,
  - on dénonce l'entrave à la liberté de choix dans plus de 90% des cas (92%),
  - on estime avoir été forcé/ craint d'être forcé de placer son enfant dans une école non adaptée (78%)
  - on prévoit des répercussions sur la vie pratique, quotidienne (72%)
- Si nous employons les mêmes définitions que dans les autres sous - populations,
  - ceux qui attribuent au décret au moins un des effets positifs ne sont plus que 12%
  - ceux qui ne se sentent pas perturbés, n'estiment pas avoir subi de préjudices représentent 2.5%.

## Conclusions préliminaires générales, pour les 3 sous-populations

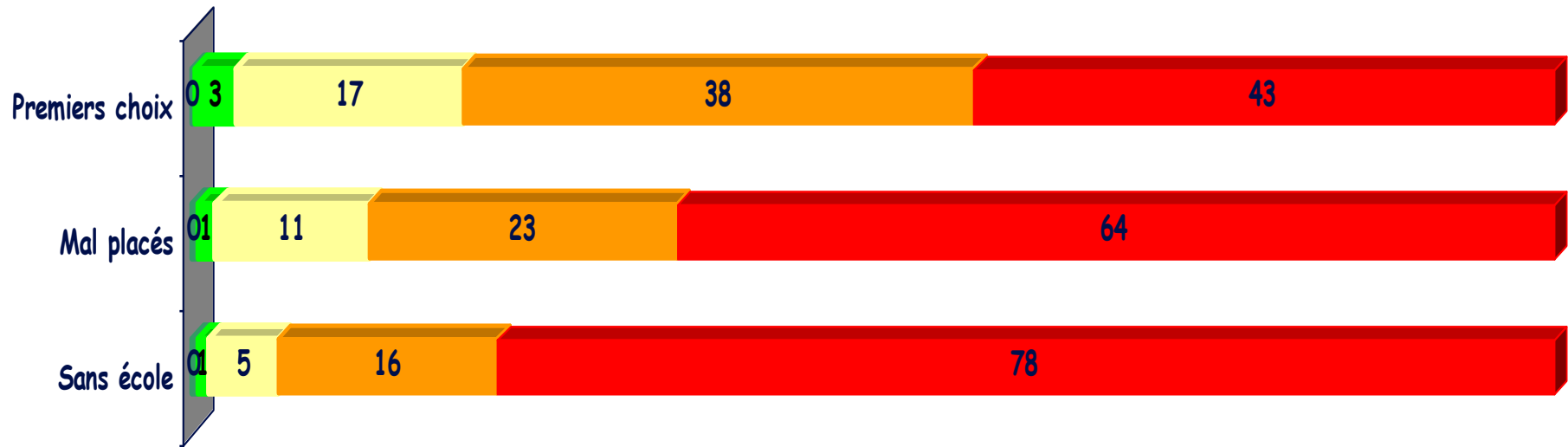
- Quelle que soit l'inscription dont ils aient pu bénéficier ou non, les parents d'élèves **dénoncent quasi unanimement la suppression de la liberté de choix, la complication accrue du processus, la fréquence des frustrations** qu'il ne peut que provoquer.
- **On ne croit pas que le Décret atteindra ses objectifs.** Ceux qui lui attribuent ne fut-ce que un effet positif ne représentent en effet que 20% des plus chanceux et 12% des non inscrits.
- L'on observe de la **frustration dans toutes les sous - populations.**
- le décret est perçu comme causant de nombreux préjudices pour les 3 sous - populations.
- On observe également une **réelle solidarité parmi les parents.** Ceux-ci ne sont, visiblement, aucunement divisés suite au processus de tirage au sort.



1	Objectifs, Questionnaire & Echantillon	p.3
2	Priorités, Degré de satisfaction, Critères de choix & Discriminations	p.10
3	Perception de l'impact du décret: préjudices & objectifs	p.24
<b>4</b>	<b>Solutions désirées pour 2009</b>	<b>p.40</b>
5	Solutions désirées pour les rentrées futures	p.51
6	Conclusions	p.63

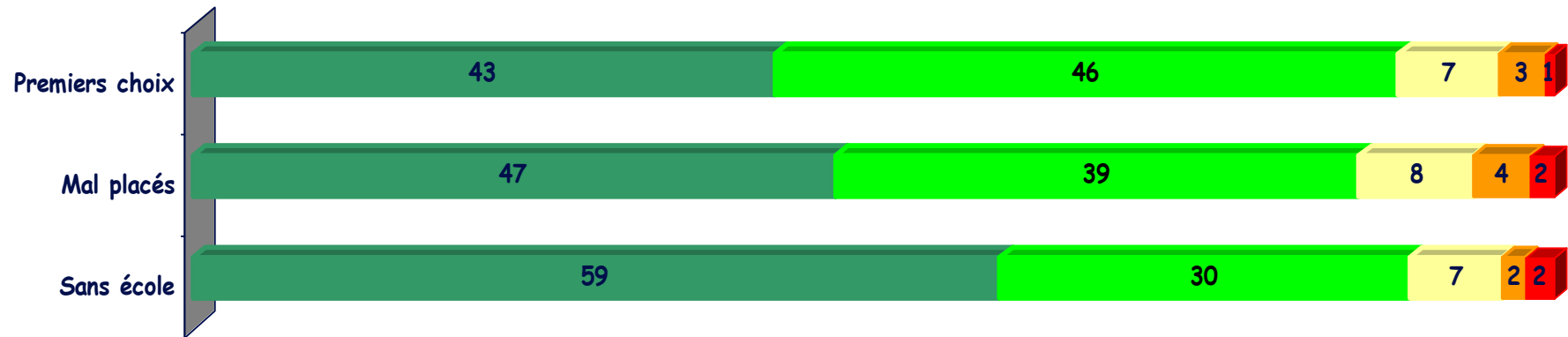
## Les parents sont convaincus presque à l'unanimité (86.2% de l'échantillon total) que la bulle ne se dégonflera pas d'elle-même

*“Ne rien faire, la bulle va se dégonfler toute seule”*

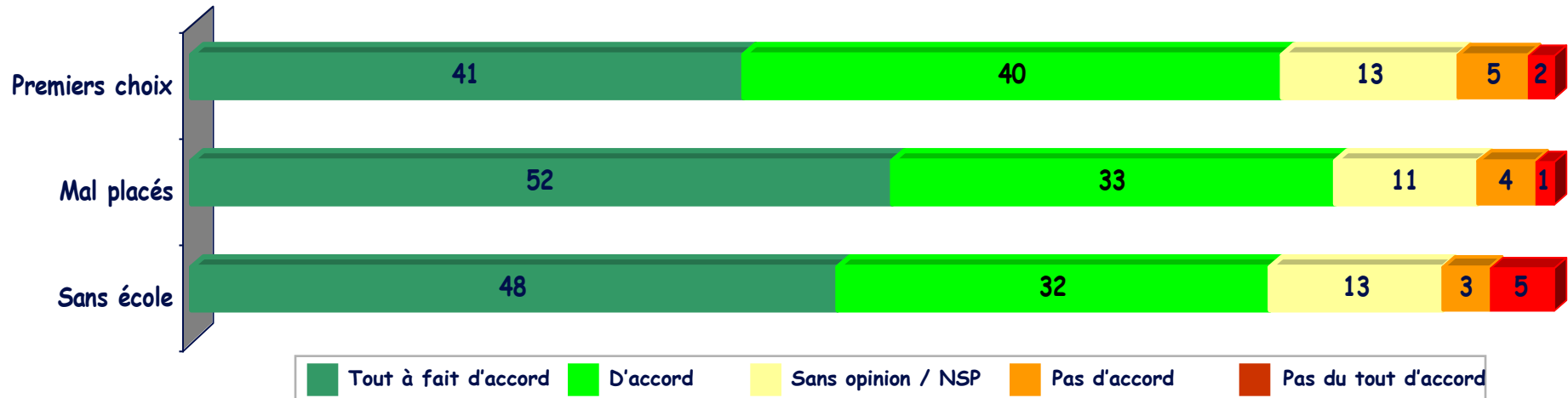


## Les parents plaident très majoritairement (même pour les « premiers choix ») pour rendre aux directions un rôle clé dans la gestion des inscriptions

**“Rendre aux directions un certain pouvoir de décision” (88% de l'éch. total)**



**“Laisser les directions organiser des échanges pour max. les 1<sup>er</sup> choix” (80.9% de l'éch. total)**



**Plus de 60% des parents ayant leurs premiers choix pensent qu'il faut «tout reprendre à zéro car ce décret a démontré son incapacité»**

***“Tout reprendre à zéro car ce décret a démontré son incapacité à gérer les inscriptions”***

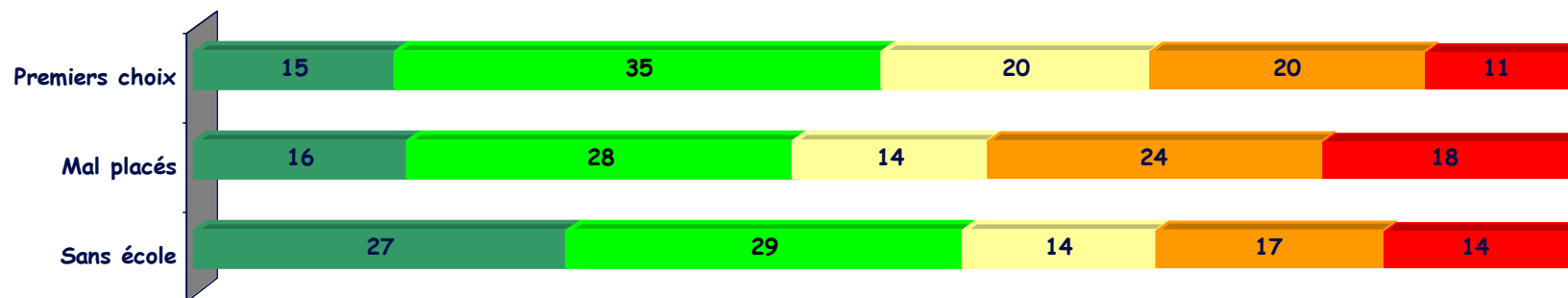


**Sur l'échantillon total, plus de 70% des parents veulent repartir de zéro**

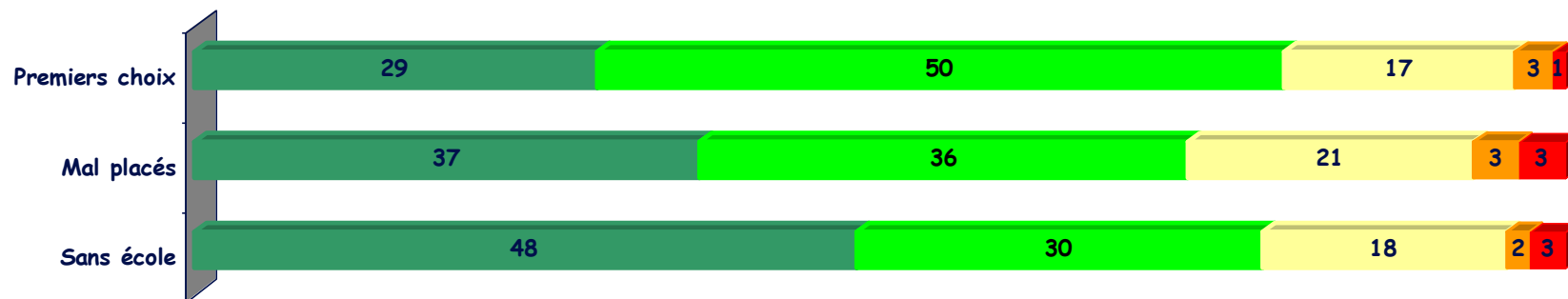


## Les parents sont partagés quant à la sélection en fct d'un critère géographique et soucieux d'une solution pour les enfants de communes sans écoles

**“Permettre aux directions de sélectionner les élèves en fonction d'un critère géographique” (49.9% de l'éch. total)**



**“Trouver un système de priorités logiques pour les enfants de communes sans écoles sur leur territoire” (77.3% de l'éch. total)**



## Tableau de comparaison entre les 3 sous-population pour chaque question

	<u>Premiers Choix</u>				<u>Mal Placés</u>				<u>Sans école</u>		
	D'accord %	Pas d'accord %	Bilan Différence		D'accord %	Pas d'accord %	Bilan Différence		D'accord %	Pas d'accord %	Bilan Différence
Tout reprendre à zéro	61	24	+ 37	<	72	19	+ 53	<<	87	7	+ 80
Permettre aux Directions d'effectuer des échanges	80	7	+ 73	=	84	6	+ 78	=	79	8	+ 69
Rendre aux Directions un certain pouvoir de décision	89	4	+ 85	=	86	6	+ 80	=	88	5	+ 83
Ne rien faire - La bulle va se dégonfler	3	80	- 77	=	2	87	- 85	=	1	94	- 93
Permettre aux directions une sélection géographique	50	30	+ 20	>	44	42	+ 2	<	56	30	+ 26
Système de priorités logiques pour éviter discrimination	79	4	+ 75	>	72	7	+ 65	=	78	4	+ 74

## Tableau de comparaison entre les 3 sous-population pour chaque question (classées selon l'opinion des «1<sup>er</sup> choix»)

	<u>Premiers Choix</u>				<u>Mal Placés</u>				<u>Sans école</u>		
	D'accord %	Pas d'accord %	Bilan Différence		D'accord %	Pas d'accord %	Bilan Différence		D'accord %	Pas d'accord %	Bilan Différence
Rendre aux Directions un certain pouvoir de décision	89	4	+ 85	=	86	6	+ 80	=	88	5	+ 83
Système de priorités logiques pour éviter discrimination	79	4	+ 75	>	72	7	+ 65	=	78	4	+ 74
Permettre aux Directions d'effectuer des échanges	80	7	+ 73	=	84	6	+ 78	=	79	8	+ 69
Tout reprendre à zéro	61	24	+ 37	<	72	19	+ 53	<<	87	7	+ 80
Permettre aux directions une sélection géographique	50	30	+ 20	>	44	42	+ 2	<	56	30	+ 26
Ne rien faire - La bulle va se dégonfler	3	80	- 77	=	2	87	- 85	=	1	94	- 93

## Conclusions préliminaires relatives aux «1<sup>er</sup> choix»: Grande confiance dans les directions et prêts à repartir à zéro, malgré leurs 1<sup>er</sup> choix

- Les parents témoignent une grande confiance aux Directions d'écoles, souhaitent
  - qu'on leur rende plus de pouvoirs (89% d'accord)
  - qu'on leur permette d'effectuer des échanges (80%) appliquant des priorités logiques pour éviter des discriminations (79%).
- Les autoriser à effectuer une sélection selon des critères géographiques suscite plus de réticences (50% pour, 30% contre).
- La majorité de ces parents (61%) - qui ont pourtant obtenu leur premier choix - sont en faveur de tout reprendre à zéro, le Décret apparaissant inapplicable et 24% seulement y sont clairement opposés.
- Pratiquement personne n'adhère à la thèse selon laquelle « la bulle va se dégonfler sans rien faire » (3% d'accord et 80% formellement pas d'accord).



## **Conclusions préliminaires relatives aux «Mal placés»: Confiants dans les directions, prêts à repartir à zéro mais mitigés quant à l'application de critères géographiques**

- Encore moins convaincus de ce que la bulle va se dégonfler sans rien faire (non pour 87%), ces « mal inscrits » témoignent tout autant de confiance aux Directions d'écoles et réclament
  - plus de pouvoir pour elles (86%)
  - et notamment la possibilité d'effectuer des échanges (85%) en prenant en compte des priorités familiales (79%).
- La stricte application de critères géographiques suscite toutefois des réactions très mitigées (50% pour et 30% contre) – elle ne semble pas perçue comme de nature à améliorer nécessairement la situation actuelle.
- Comme l'on pouvait s'y attendre, la proportion de ceux qui sont d'accord pour « tout reprendre à zéro » est plus élevée que chez ceux qui obtinrent leur premier choix (72% pour et 19% contre).

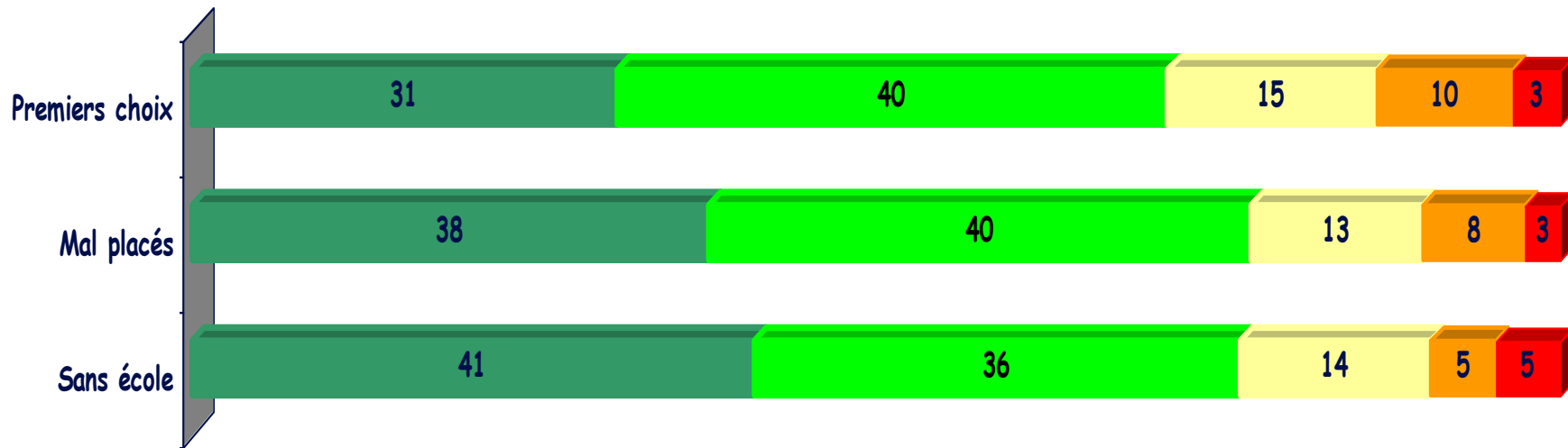
## **Conclusions préliminaires relatives aux «Sans écoles»: conclusions plus tranchées mais identiques aux deux autres sous-populations**

- Tout reprendre à zéro (87% pour)
- Rendre aux Directions plus de pouvoir (88% pour)
- Leur permettre d'effectuer des échanges (79% d'accord ou tout à fait d'accord)
- Et même de sélectionner sur bases géographiques (56% en faveur)
- Mais surtout ne pas attendre sans rien faire que « la bulle se dégonfle » (1% pour et 94% formellement en désaccord).

1	Objectifs, Questionnaire & Echantillon	p.3
2	Priorités, Degré de satisfaction, Critères de choix & Discriminations	p.10
3	Perception de l'impact du décret: préjudices & objectifs	p.24
4	Solutions désirées pour 2009	p.40
<b>5</b>	<b>Solutions désirées pour les rentrées futures</b>	<b>p.51</b>
6	Conclusions	p.63

## Près de 80%\* des parents veulent majoritairement (même pour les « premiers choix») revenir à la situation antérieure aux deux décrets inscriptions

*“Revenir à la situation antérieure aux deux décrets “inscriptions” ”*

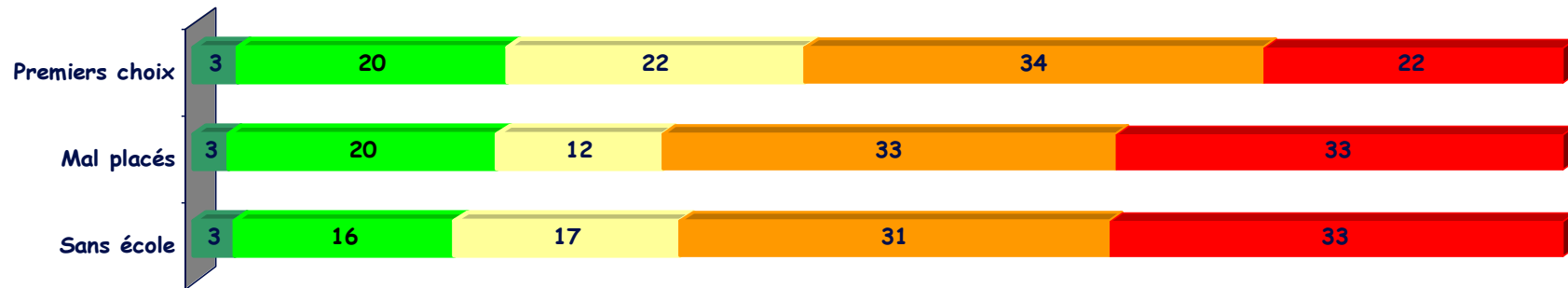


\*: de l'échantillon total



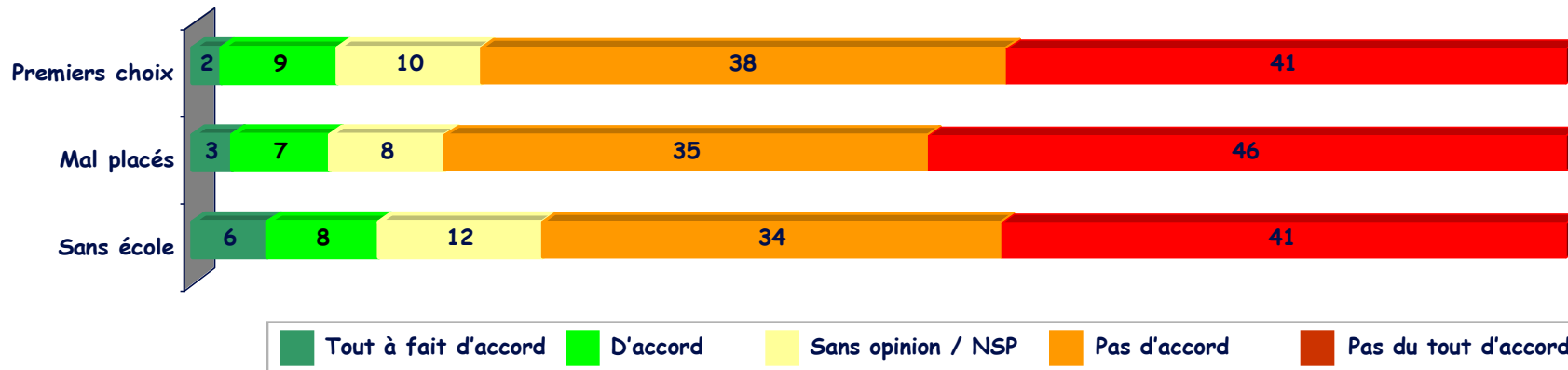
## Les parents ne veulent plus de ce décret mais ne sont pas prêts à retourner faire la file

**“Apporter des améliorations à ce décret-ci et garder les grands principes de celui-ci” (21.8% de l'éch. total)**



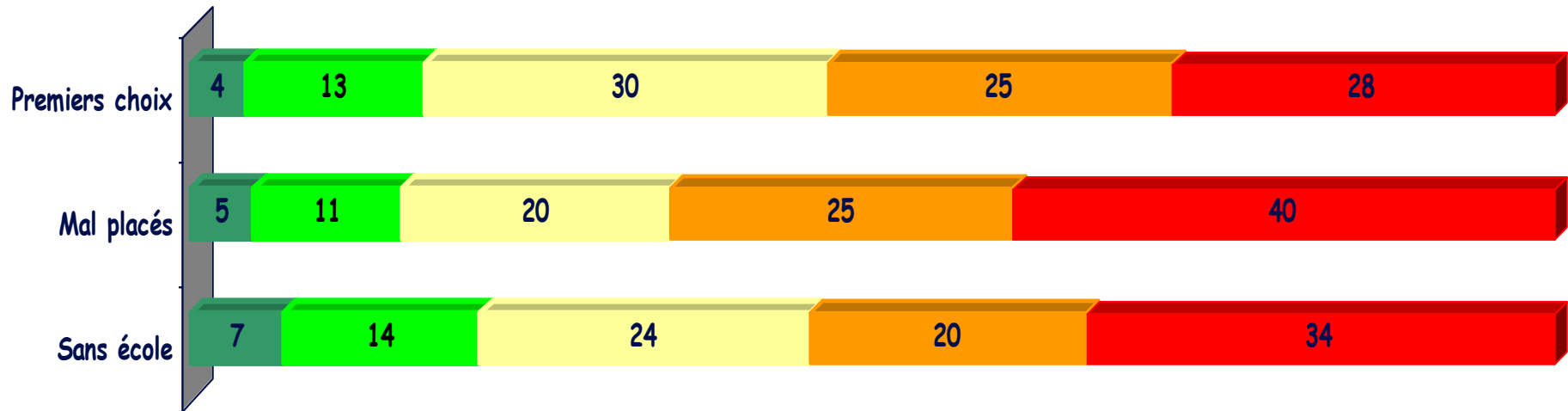
**Remarque: la question était: "Améliorer le décret...." et non "Garder le décret...".  
Si "Garder le décret...", les 21% deviennent approximativement 6%,  
soit 2 fois moins que revenir aux files !**

**“Revenir aux files 1<sup>er</sup> arrivé, 1<sup>er</sup> servi” (11.3% de l'éch. total)**



## Les parents ne veulent pas du tout d'une centralisation de la gestion collective des préférences même selon des critères jugés objectifs (moins de 20%\* pour)

*“Centralisation de la gestion collective des préférences selon des critères jugés objectifs et par le biais de logiciels informatiques”*



\*: de l'échantillon total

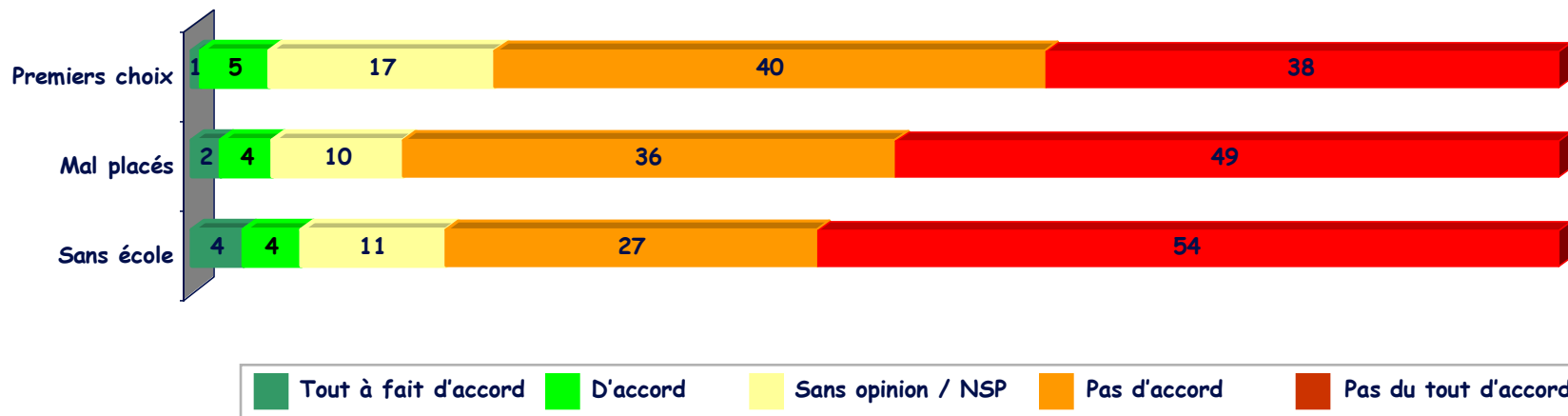


## Les parents veulent majoritairement (même pour les « premiers choix ») redonner un pouvoir de décision aux directions d'écoles en 2010

**“Nouveau décret qui redonnera un pouvoir de décision aux directions d'écoles”**  
(76.4% de l'éch. total)



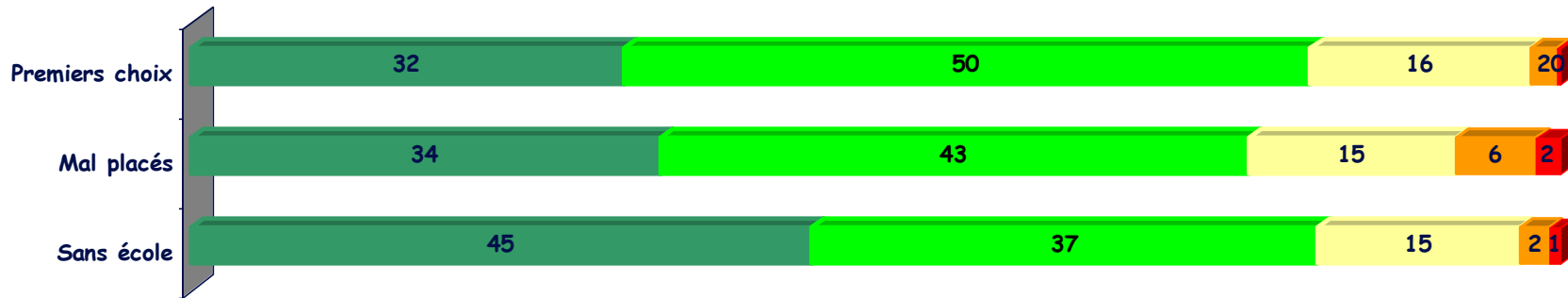
**“Nouveau décret qui ne donnera aucun pouvoir de décision aux directions”**  
(6.3% de l'éch. total)



## Les parents veulent très majoritairement (même pour les « premiers choix ») un maximum de priorités familiales & autres (moins en fonction des bulletins)

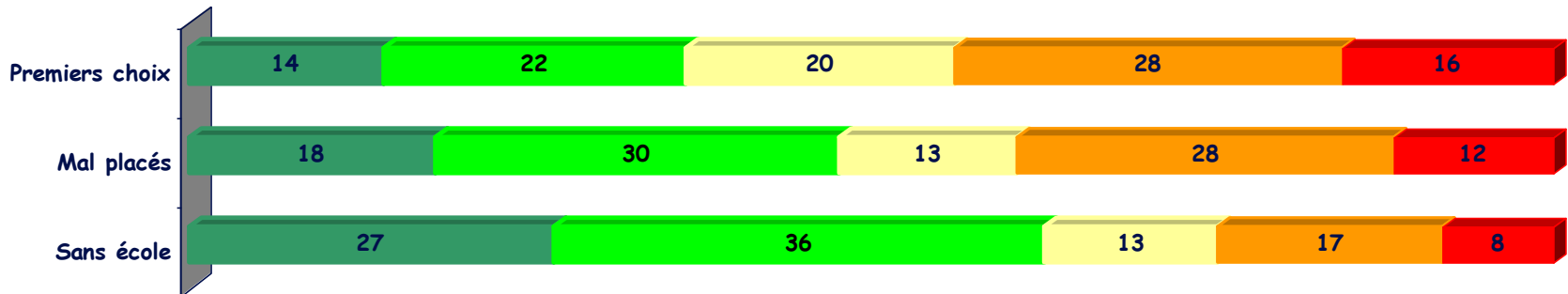
### “Remettre en place un maximum de priorités familiales et autres”

(80.8% de l'éch. total)



### “Permettre aux directions de sélectionner en fonction des bulletins”

(45.9% de l'éch. total)





**Les parents veulent très majorit. (même pour les «premiers choix») augmenter l'attractivité des écoles jugées moins bonnes par plus de moyens (87.8%\*)**

***“Augmenter l'attractivité des écoles jugées moins bonnes aujourd'hui en y mettant des moyens supplémentaires”***



\*: de l'échantillon total



## Tableau de comparaison entre les 3 sous-population pour chaque question

	<u>Premiers Choix</u>				<u>Mal Placés</u>				<u>Sans école</u>		
	D'accord %	Pas d'accord %	Bilan Différence		D'accord %	Pas d'accord %	Bilan Différence		D'accord %	Pas d'accord %	Bilan Différence
Revenir à la situation antérieure	71	13	+ 58	<	77	10	+ 67	=	77	10	+ 67
Améliorer mais en gardant les grands principes	23	55	- 32	=	22	56	- 34	>	19	65	- 46
Revenir aux files d'attente	11	79	- 68	=	10	81	- 71	=	14	75	- 61
Nouveau Décret rendant plus de pouvoir aux Directions	76	10	+ 66	=	74	11	+ 63	=	81	11	+ 70
Nouveau Décret ne rendant pas pouvoir aux Directions	6	78	- 72	=	6	85	- 79	=	8	81	- 73
Remettre en place des priorités familiales	72	3	+ 69	=	77	8	+ 69	<	82	3	+ 79
Permettre aux Directions une sélection selon bulletins	36	44	- 8	<	48	39	+ 9	<<<	63	25	+ 38
Augmenter l'attractivité des écoles jugées moins bonnes	88	2	+ 86	>	78	3	+ 75	<	89	1	+ 88
Centraliser une gestion collective des préférences	17	53	- 36	=	16	65	- 49	=	21	55	- 34

## Tableau de comparaison entre les 3 sous-population pour chaque question (classées selon l'opinion des «1<sup>er</sup> choix»)

	<u>Premiers Choix</u>				<u>Mal Placés</u>				<u>Sans école</u>		
	D'accord %	Pas d'accord %	Bilan Différence		D'accord %	Pas d'accord %	Bilan Différence		D'accord %	Pas d'accord %	Bilan Différence
Augmenter l'attractivité des écoles jugées moins bonnes	88	2	+ 86	>	78	3	+ 75	<	89	1	+ 88
Remettre en place des priorités familiales	72	3	+ 69	=	77	8	+ 69	<	82	3	+ 79
Nouveau Décret rendant plus de pouvoir aux Directions	76	10	+ 66	=	74	11	+ 63	=	81	11	+ 70
Revenir à la situation antérieure	71	13	+ 58	<	77	10	+ 67	=	77	10	+ 67
Nouveau Décret ne rendant pas pouvoir aux Directions	6	78	- 72	=	6	85	- 79	=	8	81	- 73
Revenir aux files d'attente	11	79	- 68	=	10	81	- 71	=	14	75	- 61
Centraliser une gestion collective des préférences	17	53	- 36	=	16	65	- 49	=	21	55	- 34
Améliorer mais en gardant les grands principes	23	55	- 32	=	22	56	- 34	>	19	65	- 46
Permettre aux Directions une sélection selon bulletins	36	44	- 8	<	48	39	+ 9	<<<	63	25	+ 38

## Conclusions préliminaires relatives aux «1<sup>er</sup> choix»: Revenir à la situation antérieure, contre la gestion centralisée, contre les «bulletins» comme critère

- Près de trois répondants sur quatre seraient d'accord pour revenir à la situation antérieure – avant les Décrets et quelque 13% seulement s'y opposent.
- L'on approuverait éventuellement un nouveau Décret mais si et seulement si il rendait plus de pouvoir aux Directions (76% oui)! Si tel n'est point le cas, quelque 80% (78% très précisément) sont en désaccord !
- Garder les grands principes du Décret actuel n'est jugé souhaitable que par un 1/5<sup>ème</sup> (23%) et la majorité y est a priori opposée (55% contre) – rares sont donc ceux qui y voient une priorité.
- Une sélection sur la base des bulletins de l'enfant suscite beaucoup de controverse, des réactions partagées (36%+, 44% -).
- Une centralisation pour gestion collective génère surtout des oppositions (17% d'accord mais 53% pas d'accord). Le retour aux files d'attente est quasi unanimement rejeté (11% pour, 79% contre).
- Tout le monde (près de 90%) est en faveur de mesures qui – à plus long terme – augmenteraient l'attractivité des écoles actuellement jugées moins bonnes mais il faut aussi remettre en place un système de priorités familiales (72% d'accord).

## **Conclusions préliminaires relatives aux «Mal placés»: Revenir à la situation antérieure, contre la gestion centralisée et «bulletins» comme moindre mal**

- Nous sommes ici confrontés à des positions de principe, beaucoup moins influencées par la situation d'inscription de l'enfant.
- Cette sous - population est toutefois plus disposée à revenir à la situation antérieure (77%), encore moins favorable à une gestion centralisée des cas (65% contre)
- Elle accepterait plus volontiers – comme un moindre mal – une sélection sur base des bulletins (48% pour et 39% contre).

## **Conclusions préliminaires relatives aux «Sans écoles»: suggestions similaires aux autres sous-populations mais avec quelques accents plus marqués**

- L'on met cependant ici un peu plus l'accent sur
  - le pouvoir des Directions (78% pour)
  - la nécessité de remettre en place une série de priorités familiales (82% pour), ceci offrant peut-être l'espoir d'obtenir finalement une place.
- Une sélection sur la base des bulletins est perçue comme une possible amélioration (63% pour et 25% contre) !

1	Objectifs, Questionnaire & Echantillon	p.3
2	Priorités, Degré de satisfaction, Critères de choix & Discriminations	p.10
3	Perception de l'impact du décret: préjudices & objectifs	p.24
4	Solutions désirées pour 2009	p.40
5	Solutions désirées pour les rentrées futures	p.51
<b>6</b>	<b>Conclusions</b>	<b>p.63</b>

## Les 10 principales leçons de ce sondage

1. **Solidarité:** admirable solidarité des parents et non-division de ces derniers.
2. **Confiance en les Directions** d'école: elles sont les seules qui peuvent résoudre le problème.
3. **Pas de files mais encore moins de tirage au sort.**
4. **Pourquoi avoir causé tant de préjudices** pour aussi peu – voire aucun – résultat ?
5. **Un seul choix d'école:** les parents n'ont visiblement qu'un et un seul choix.
6. **Qualité, proximité & harmonie:** les parents désirent un enseignement de qualité proche de chez eux et offrant un programme éducatif en harmonie avec la personnalité de leur enfant.
7. **Conscients des spécificités de chaque enfant:** les parents sont également très conscients du fait qu'un enfant n'est pas l'autre, et ce au sein d'une même famille.
8. **Sensibles au respect des priorités:** les parents veulent un retour vers un maximum de priorités pour mieux prendre en compte la complexité de la réalité.
9. **Lucides:** on ne favorise pas la mixité sociale avec de tels décrets.
10. **Responsables:** les parents apparaissent comme extrêmement responsables.